

BENIFONTAINE

DIMANCHE 21 JUIN 2026

CH'TI *Trail*

**LE GUIDE DU
COUREUR**

BC
19
26
**BRASSERIE
CASTELAIN**
BÉNIFONTAINE

TRAIL

12
KM

25
KM

MARCHE

25
KM

© Illustration: Redge35

REDGE



SOMMAIRE

• Stationnement et circulation	5
• Retrait des dossards.....	5
• 21 juin 2026 : heures de départs	6
• Barrières horaires	6
• Ravitaillements	7
• Assistance médicale	8
• Les consignes de sécurité	8
• Informations générales	9
• Nos engagements environnementaux	10

Les parcours :

• 15km.....	12
• 25km.....	15
• 25km marche	16







STATIONNEMENT & CIRCULATION

Tous les départs seront donnés depuis l'aérodrome de Lens Bénifontaine (Lens 2).
Nous vous invitons à vous garer dans la zone commerciale Lens 2.

Des navettes seront mise à votre disposition en rotation de 9h à 18h depuis la brasserie Castelain jusqu'au centre commercial (parking du magasin Boulanger)
Les accompagnants seront autorisés à utiliser ces navettes.

STATIONNEMENT INTERDIT À BENIFONTAINE - VILLAGE FERMÉ DE 8H À 14H

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se déroulera à
la **BRASSERIE CASTELAIN**, 13 rue Pasteur, 62410 Bénifontaine
Vendredi 19 juin de 14h à 19h
et le Samedi 20 juin de 9h à 19h
(soirée porte ouverte et dégustation).

AUCUN DOSSARD NE SERA REMIS LE JOUR DES COURSES

**Votre check-list pour récupérer
votre dossard :**

- ☐ Le QR code que vous allez recevoir par e-mail quelques jours avant la course ;
- ☐ Votre carte d'identité ;
- ☐ Votre PPS ou votre licence

OPTION ENVOI DE DOSSARD:

Vous pouvez souscrire à l'option envoi du dossard lors de votre inscription. Dans ce cas, vous recevrez votre dossard par voie postale environ 10 jours avant la course.

SI LE DOSSIER EST INCOMPLET. Complétez votre dossier sur votre espace personnel (à retrouver sur votre mail de confirmation d'inscription)

Un proche peut récupérer votre dossard s'il est en possession des documents ci-dessus.

Ce que vous allez récupérer
Une bouteille de bière, un t-shirt, votre dossard

21 juin 2026

HEURES DE DÉPARTS

TRAIL

12
KM

Départ à 9h

Départ sera donné de l'aérodrome de Lens Bénifontaine

(lieu de départ différent du lieu d'arrivée).

Accès au SAS de départ dès 8h30 uniquement sur présentation du dossard

25
KM

Départ à 10h

Départ sera donné de l'aérodrome de Lens Bénifontaine

(lieu de départ différent du lieu d'arrivée).

Accès au SAS de départ dès 9h30 uniquement sur présentation du dossard

MARCHE

25
KM

Départ à 10h30

Départ sera donné de l'aérodrome de Lens Bénifontaine

(lieu de départ différent du lieu d'arrivée).

Accès au SAS de départ dès 10h10 uniquement sur présentation du dossard

BARRIÈRES HORAIRES

TRAIL

12
KM

ARRIVÉE
AVANT 13H00

25
KM

ARRIVÉE
AVANT 15H00

MARCHE

25
KM

ARRIVÉE
AVANT 16H30

MÉDAILLE FINISHER

Vous recevrez
votre médaille Finisher
originale à l'issue
de la course,
après avoir franchi
la ligne d'arrivée !



LES RAVITAILLEMENTS

- Les ravitaillements seront pourvus de d'une réserve en eau minérale ST YORRE et eau plate et de barres ou gels énergétiques, de fruits et de gâteaux secs.
- Des WC mobiles seront mis à la disposition des concurrents à proximité de la zone de départ et d'arrivée Attention au flux important avant le départ. (risque d'attente importante)

TRAIL

12
KM

1 Ravitaillement à l'arrivée

25
KM

1 ravitaillement au km19 et 1 ravitaillement à l'arrivée

MARCHE

25
KM

1 ravitaillement au km19 et 1 ravitaillement à l'arrivée



ASSISTANCE MÉDICALE

Le dispositif médical se mis en place par la Protection Civile.

Un annuaire de sécurité avec les numéros d'appel d'urgence seront disponibles sur le dossard, à savoir :

Procédure d'urgence

Le témoin d'un accident doit prévenir le chef de poste secouriste qui, après localisation précise du blessé organisera les secours en accord avec le médecin en fonction de la description des blessures ou malaise et de l'âge du participant.

Il appartient à un coureur en difficulté ou blessé de faire appel aux secours :

- en se présentant à un poste de secours
- en appelant le chef de poste secouriste
- en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes et médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.
- à faire hospitaliser à leur convenance les coureurs dont l'état de santé le nécessitera.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les participants devront laisser **la priorité aux véhicules à moteur et aux vélos aux intersections** entre les chemins et les diverses routes départementales et communales. **Des signaleurs seront postés à ces endroits pour arrêter les participants.**

Des panneaux de pré signalisation « **danger particulier** » seront positionnés de part et d'autre des intersections dangereuses.

Les accompagnateurs en VTT ne sont pas autorisés.

En cas de portion Bitume, le coureur devra courir à côté des routes et non sur la voie publique (si l'environnement lui permet.)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La participation à l'épreuve se fera sous l'**entière responsabilité des coureurs** avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.
 - **Aucune inscription ne sera possible le jour de l'épreuve.**
 - **Aucun transfert de dossard autorisé**
 - **Les accompagnateurs en VTT ne sont pas autorisés.**
 - **Les ravitaillements sauvages sont interdits.**
- Le coureur aura l'obligation d'utiliser **aux ravitaillements leur propre contenant** (poche à eau, gourde, éco cup...) Aucun gobelet jetable ne sera distribué.
Les concurrents ne pourront bénéficier d'**aucune assistance personnelle tout au long du parcours** *(excepté aux abords des ravitaillements)*
- **Tout abandon devra être signalé** au responsable du poste de contrôle le plus proche
- En cas d'abandon, il est demandé de rejoindre le prochain poste de ravitaillement si possible. Attention ! il vous est demandé d'appeler le numéro d'urgence (Protection Civile) qu'en cas de blessure ou de soucis de santé. *(numéro réservé aux urgences et non aux abandons)*
 - **Les concurrents se doivent secours et entraide.**
 - **Utilisation de bâtons est uniquement autorisée pour les marcheurs.**
- Tout problème ou accident devra être immédiatement signalé au poste de contrôle le plus proche. Tout concurrent ne respectant pas les règles minimales de propreté et de respect de la nature pourra être mis hors course.
- Des podologues seront disponibles à l'arrivée

Assurances

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Le trail est un défi sportif relevé en pleine nature au cours duquel les coureurs se dépassent tout en ayant le devoir de respecter les sentiers qu'ils jalonnent. Outre l'exploit physique, **la force du CHTI Trail réside dans l'exceptionnelle beauté des paysages** qu'il traverse et dans la qualité de son environnement naturel. Notre association s'est ainsi engagée à tout mettre en œuvre pour

- préserver les sentiers et leur propreté;
- limiter autant que possible les déchets tout en recyclant la plus grande partie de ceux qui restent;
- encourager l'utilisation des transports publics et la mobilité douce;
- minimiser les impacts dans les villages et espaces naturels traversés.

L'organisation du trail agit avec de nombreuses mesures afin de réduire l'empreinte environnementale de la manifestation. La plupart du matériel des postes est réutilisé d'année en année. Chaque chef de poste reçoit une liste de recommandations pour éviter tout gaspillage d'énergie et de matériel sur les sites et pour limiter les nuisances sonores dans les villages, etc.

Plusieurs sites sensibles seront traversés. **Nous vous demandons de respecter l'environnement.**

Limitez nos déchets



Évitez d'acheter des objets inutiles et à usage unique.

Ne jetez aucun déchet en dehors des poubelles prévues à cet effet sur les postes ou dans les villages. Utilisez les containers de tri pour le recyclage.

Faites attention au vent qui emporte les objets dans la nature.

Quelques réflexes à adopter

- Utilisez les toilettes mises à votre disposition dans les villages.
- Consommez des produits locaux
- Plutôt que d'emporter avec vous des produits venus de loin, profitez de découvrir les spécialités de la région
- Restez discret pour les habitants, la faune et la flore
- Restez systématiquement sur les sentiers et ne coupez en aucun cas à travers champs
- Évitez de faire du bruit dans les villages ainsi qu'en milieu naturel, surtout en pleine nuit.

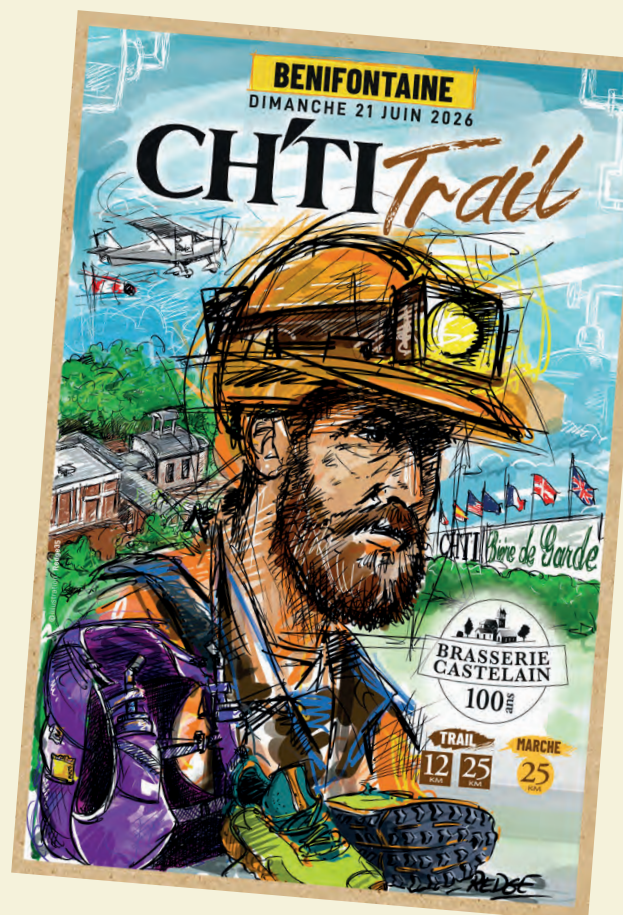
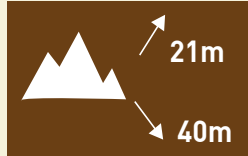
RECOMMANDATIONS COUREURS

- **Ne laissez aucun déchet en route** et triez-les sur les postes en vue du recyclage
 - Soyez attentif à la question des déchets générés lors de vos achats d'avant course.
 - Ne jetez rien par terre; faites particulièrement attention aux petits morceaux des emballages de barres de céréales.
 - Si vos piles ne sont pas rechargeables, déposez les piles usées dans les récipients prévus à cet effet aux postes de ravitaillement.
 - Suivez les indications sur les sites pour le tri des déchets.
 - Utilisez les toilettes mises à votre disposition sur les sites de ravitaillement.
- Restez systématiquement sur les sentiers et ne coupez en aucun cas à travers champs.



TRAIL

12
KM







TRA

25
KM



HU



DE LENS-

AIL



LLUCH

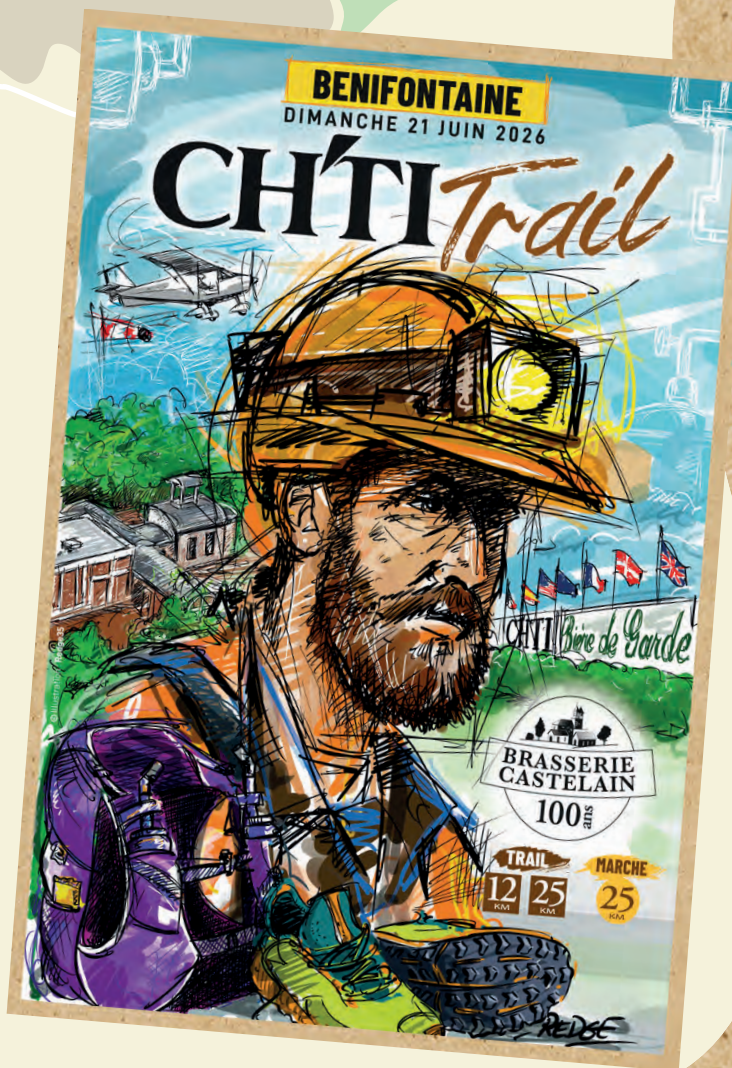
AÉRODROME
BÉNIFONTAINE



WINGLES

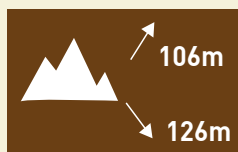
BÉNIFONTAINE

BRASSERIE
CASTELAIN
100
ans



MARCHE

25
KM





LE PLUS **FESTIF** du Nord
le Département est là

MARATHON BOÛLERIE FLANDRE FESTIVAL

13-21-42 KM

BERGUES

VIENS COURIR LE

MB2F

REDGE

26-27
SEPT.
2026

Nord
le Département est là

CCHF
Communauté de Communes
des Hauts de Flandre

L'ÉCHAPPÉE BIÈRE
SAVOUREZ L'EXPERTISE



INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.MB2F.FR